



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 895 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Plan d'action en santé mentale 2005-2010 du gouvernement québécois n'a pas été remplacé par un nouveau plan d'action;

CONSIDÉRANT l'impact que crée l'absence d'orientations ministérielles;

CONSIDÉRANT QUE le Commissaire à la santé et au bien-être a produit un bilan mitigé du plan 2005-2010, estimant que la priorisation du programme de santé mentale au sein du ministère de la Santé et des Services sociaux est restée somme toute grandement théorique;

CONSIDÉRANT QUE les troubles mentaux sont en progression, tant au Québec qu'à l'échelle internationale, et que selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ils représenteront, d'ici 2030, la principale cause de morbidité dans le monde;

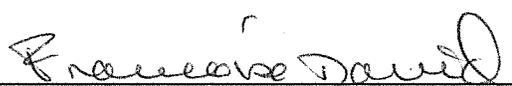
CONSIDÉRANT l'adoption, par l'OMS, du Plan d'action mondial sur la santé mentale 2013-2020 qui reconnaît le rôle essentiel de la santé mentale dans la réalisation de l'objectif de la santé pour tous;

CONSIDÉRANT la volonté des personnes touchées par des troubles mentaux, celle de leurs proches et celle de multiples intervenantes et intervenants des milieux communautaires et des établissements de santé et de services sociaux de se mobiliser dans le cadre d'un nouveau Plan d'action en santé mentale;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyennes et citoyens du Québec, demandons au gouvernement du Québec de déposer un nouveau projet de Plan d'action en santé mentale et de le soumettre à une large consultation publique, comprenant des audiences régionales, afin de procéder aux ajustements requis avant sa mise en œuvre.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Françoise David, députée de Gouin

20-05-2014

Date de signature de l'extrait